

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil 33
 en exercice 33
 présents 26
 présents par procuration 7
 absent excusé 0

OBJET

Dispositif d'accueil et
 d'accompagnement éducatif
 pour les élèves exclus -
 Renouvellement de la convention
 cadre de partenariat entre la Ville
 de Soisy-sous-Montmorency
 et les Collèges Descartes et
 Schweitzer - approbation et
 autorisation donnée à M. le Maire
 pour signer les conventions-
 cadres

Le 31 janvier 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 25 janvier 2019, par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Mmes Umnus, Besnard, Fréret, M. Humeau, Mme Fayol Da Cunha, M. Pilet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Mme Egrot, M. Morot-Sir, M. Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry, M. Desrivères.

PRESENTS PAR PROCURATION : M. Thévenot à M. Strehaiano, Mme Lardeud à Mme Umnus, Mme Bitterli à Mme Krawczyk, M. Pelerin à M. About, Mme Brassot à Mme Bonneau, Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet,

SECRETARE : Mme Oziel.

EXPOSE DES MOTIFS

Depuis 2015, la Ville de Soisy-sous-Montmorency met en place, en partenariat avec les collèges Descartes et Schweitzer, un dispositif d'accueil et d'accompagnement éducatif en direction des collégiens exclus.

A ce titre, la commune est signataire d'une convention-cadre de partenariat avec chacun des collèges, Descartes et Schweitzer, qui est arrivée à échéance le 22 janvier 2019.

Compte tenu que ces trois années de contractualisation ont démontré l'intérêt de proposer, en lieu et place d'une exclusion, une prise en charge éducative afin d'éviter que les jeunes exclus ne se livrent « à des actes d'incivilités et de délinquance », il est proposé de renouveler lesdites conventions pour l'année 2019 selon les modalités initialement fixées en ce qui concerne :

- ✓ le cadre des sanctions disciplinaires, à savoir, une exclusion dite « externe » de 3 jours ouvrés ou plus et une mesure conservatoire, telle que définie par le règlement intérieur de l'établissement scolaire dont ressort l'élève,
- ✓ l'entrée dans le dispositif, les engagements de chacune des parties présentes, les modalités de suivi et d'évaluation du dispositif ainsi que les partenaires associés.

Pour mémoire, en 2018, le dispositif a accueilli 2 collégiens âgés de 15 à 16 ans et scolarisés sur les 2 collèges de la Ville, pour 9 jours au total ; ces derniers ont été pris en charge par les 2 centres sociaux municipaux Les Noël's et Les Campanules.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le renouvellement de la convention-cadre intervenant entre la commune et chacun des collèges, Descartes et Schweitzer, pour l'année 2019 et à autoriser M. le Maire à signer lesdites conventions-cadres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219605989-20190131-DEL2019013102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 11/02/2019
 Affichage 11/02/2019

9

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les conventions-cadres signées le 22 janvier 2018 entre la Ville de Soisy-sous-Montmorency et chacun des collèges, Descartes et Schweitzer, relatives à la mise en place d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement éducatif en direction des élèves exclus,

Accusé de réception - Ministère de l'Éducation
095-219505989-20190131-DEL20190131

Accusé certifié exécutoire
Reception par le préfet 11/02/2019
Affichage 11/02/2019

VU le projet de convention-cadre à intervenir entre la Ville et les collèges Descartes et Schweitzer dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement éducatif en direction des élèves exclus,

VU l'avis de la Commission Action Sociale et Emploi du 24 janvier 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 25 janvier 2019,

SUR le rapport de Mme Oziel,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le renouvellement de la convention-cadre intervenant entre la commune de Soisy-sous-Montmorency et chacun des collèges Schweitzer et Descartes pour la mise en œuvre d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement éducatif en direction des élèves exclus pour l'année 2019,

AUTORISE M. le Maire à signer lesdites conventions.

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,

Christian THEVENOT

